# Un Chargé d'opérations d'Unité Territoriale Direction de l'Equipement du territoire

Assurer la programmation, les études et certaines surveillances de travaux de voirie et réseaux, confiées à des entreprises. Préparer et gérer les budgets, piloter les équipes (interne et externe), rédiger des courriers et comptes rendus.

### Activités liées à la mission principale

### Assurer la programmation et la gestion des opérations :

- Evaluer le patrimoine et les risques.
- Définir les besoins d'opérations et établir les PPI dont les budgets sont pilotés par la Direction Equipement du Territoire.
- Participer à l'élaboration des PPI des Directions Pilotes et assurer la réalisation des opérations correspondantes.
- Planifier et contrôler les études et diverses procédures.
- Elaborer les projets en termes de conception et le cas échéant assister et participer à l'élaboration des projets des autres Directions Pilotes.
- Animer l'équipe projet de la conception à la réception de
- Suivre la réalisation des opérations
- Assurer la réalisation des opérations pour le compte des Directions Pilotes.

#### Assurer la gestion financière :

- Connaître et savoir interpréter les documents budgétaires et comptables (préparation des budgets, consommations, contrôle des factures)
- Contrôler la passation et l'exécution des marchés publics
- Contrôler le non dépassement des crédits
- Assurer le reporting nécessaire des opérations

### Assurer la gestion administrative :

- Rédiger des documents administratifs : avis et dossiers de consultation, ordres de service, lettre de commande
- Elaborer des demandes d'autorisations diverses
- Elaborer le dossier technique pour les demandes de

#### Assurer une veille en matière de règlementation :

- Identifier les sources d'informations stratégiques techniques
- Veille juridique et technologique dans les domaines d'action
- Développer et entretenir des réseaux professionnels d'information

# Organiser la relation avec les publics :

- Aménager le temps de travail pour être disponible vis-à-vis des élus, des services communaux, des administrations, du
- Développer des dispositifs de concertation avec le public

#### Management opérationnel:

- Management du conducteur de travaux
- Faire respecter les règles de prévention et de sécurité
- Superviser les conditions de la mise en œuvre des projets et travaux (administratif, technique, ...)
- Contrôler la qualité des infrastructures réalisées, les coûts, les

Toutes autres activités liées à des considérations de service public

### Compétences mobilisées

#### Savoir

Connaissance administrative et technique d'études et de travaux de voirie et réseaux

Connaissance des règles en matière de sécurité du

Règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique

Code des Marchés Publics

Procédures administratives

Instances, processus et circuits décisionnels

Techniques de recueil et de traitement de l'information Procédures administratives,

Statut de la FPT, métiers, méthodes et outils de la gestion du personnel,

Réglementation hygiène, sécurité et santé ;

Technique et outils de communication ; réseaux d'information ; cadre réglementaire de la concertation publique et de la communication professionnelle, des documents administratifs, droit des citoyens ; démarche qualité ; technique et procédure des entretiens d'évaluation.

#### Savoir faire

Planifier, contrôler, coordonner, rédiger, animer. communiquer, maîtriser l'outil informatique

#### Savoir être

Disponible, rigoureux, méthodique, réactif, sens de l'écoute et du dialogue, esprit d'équipe, sens du service public

### Relations du poste

Externe : Services de l'Etat, Collectivités, entreprises privées, bureaux d'études, public (ancien version) Interne : En collaboration étroite avec la Direction de

l'Equipement du Territoire, le service Aménagement du Territoire et les opérations nouvelles

En lien étroit avec les différentes directions de PMCA

Externe: Contact régulier avec les maires des communes membres de "PMCA, tout acteur en relation avec le projet

## Caractéristiques particulières du poste

Titulaire obligatoirement du permis B: nombreux déplacements sur sites.

#### Conditions d'hygiène et de sécurité

Equipement de protection individuelle

Catégorie : B Filière: Technique

Durée de travail : Temps non complet (50%)

Grades associés et Temps de Travail



www.perpignanmediterranee.com